ZOOM : LES RÉFORMES EN COURS DANS LE SECTEUR PA

Contexte :

Le secteur du grand âge se transforme au gré des réformes successives. Après la difficile finalisation de la réforme de sa tarification, il s'engage dans une nouvelle phase de transformation, fruit des propositions (entre autres) du rapport Libault. La logique domiciliaire semble aujourd'hui résolument dicter la transformation de l'offre médico-sociale du secteur du grand âge. Pour autant, une focale haute sur les enjeux actuels du secteur laisse à percevoir la nécessité d'un travail de maillage entre établissements, services et solutions intermédiaires. A cela s'ajoute un enjeu de taille que les réformes tentent d'endiguer : les difficultés d'attractivité du secteur, et pour cause, sans professionnels quel devenir pour les établissements et services accompagnant des personnes âgées ?

Objectifs :

- **S'approprier les grandes lignes des différentes réformes qui redessinent le secteur des personnes âgées**
- **Identifier les incidences des réformes sur les établissements et services et les équipes**
- **Identifier les points de vigilance et les leviers qu'offrent ces réformes**

Programme :

1. Les fondamentaux du secteur médico-social - Personnes âgées

- Chronologie des étapes clés qui ont modélisé l'offre d'aujourd'hui

2. Loi d'adaptation de la Société au Vieillissement (ASV)

- Les principales mesures légales réglementaires
- Une mise en œuvre mouvementée de la réforme tarifaire
- Les incidences concrètes sur les ESMS PA : focus sur les contrats de séjour et le CPOM

3.La future loi "Générations solidaires" □

- Les crises successives
- Les rapports successifs : focus sur le rapport Libault
- Entre espoirs et réalités : que peut-on attendre de ce projet de loi ?
- En attendant la grande loi…

Intervenant :

Angélique THERON
Conseillère technique Autonomie, politiques du grand Âge du domicile

Date(s):

Vendredi 11 mars 2022, de 9h à 12h
OU
Vendredi 21 octobre 2022, de 9h à 12h

Durée :

0,5 jour (3 heures)

Lieu :

Classe virtuelle, ZOOM ou TEAMS

Tarifs (net de taxe) :

Adhérent : **107 €**
Non adhérent : **195 €**

Public et prérequis :

Tout salarié intervenant dans le secteur PH. Groupe minimum de 4 personnes et maximum de 15 personnes.
Aucun prérequis spécifique.

Méthodes et moyens pédagogiques techniques et d'encadrement :

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants Animation en visio-conférence via l'outil Teams Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont.
Assistance technique et pédagogique

Modalités d'évaluation de la formation :

Evaluation des objectifs en amont de la formation et en fin
Evaluation à chaud
Evaluation à froid et d'impact
Elaboration d'un bilan de stage

Modalités de sanction de la formation :

Emargement par demi-journée
Attestations individuelles de formation
Certificat de réalisation

Accessibilité :

Stagiaires porteurs d'un handicap, nous contacter pour vérifier la possibilité d'adapter les contenus.
Délais d'accès, de 2 à 6 mois en moyenne.

Votre référent formation :

Laurent DUBOIS
formation@uriopss-bfc.fr
03.80.68.47.20 // 06.30.16.45.94

VOUS INSCRIRE EN LIGNE